



Animateur(-trice) sur les temps périscolaires à temps partiel

Poste rattaché à la Direction Enfance, Jeunesse et Sport – Service animation périscolaire

La Ville de Brignais, commune de 12 500 habitants, recrute pour sa direction enfance, jeunesse et sport, des animateurs(-trices) à temps partiel. Les postes sont à pourvoir dans le cadre d'un CDD jusqu'à la fin de l'année scolaire avec possibilité de renouvellement.

Finalité

L'animateur(-trice) assure l'encadrement et une animation de qualité auprès des enfants sur les temps d'accueil.

Missions et activités

Mission : Animer des groupes d'enfants sur les temps périscolaires : accueil sur le temps du matin et/ou de la restauration scolaire et/ou de l'accueil du soir, soit différents temps de travail partiels.

- Accueillir les enfants dans un cadre de loisirs
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Proposer des animations de qualité
- Animer des temps de loisirs éducatifs et être force de proposition d'activités ludiques, sportives, culturelles, scientifiques et diversifiées
- Accompagner les enfants durant le temps de repas
- Assurer la surveillance active et bienveillante des groupes d'enfants (cour, salles d'activités, self ...)
- Préparer le matériel mis à disposition des enfants et le ranger.

Conditions d'exercice

- Dans les locaux périscolaires au sein des écoles et les lieux d'activités de découverte
- Mise à disposition de matériel adapté (matériel sportif, matériel de travaux manuels...)
- Planning annualisé, selon le calendrier scolaire, avec du temps de préparation

Quotités disponibles

- 25 % – 401 heures 45 minutes par an lissées du 29 août 2024 au 28 août 2025
- 43 % – 691 heures par an, lissées du 29 août 2024 au 28 août 2025
- *Proratisation du nombre d'heures à réaliser en cas d'arrivée en cours d'année scolaire*

Compétences requises

- BAFA souhaité, possibilité de le financer par la collectivité
- Expérience souhaitée auprès de différents publics et notamment des enfants
- Approche pédagogique de l'animation
- Communication dynamique
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Capacités de travail en équipe

Rémunération

- ✓ Statutaire : cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux - catégorie C (filiale animation) + régime indemnitaire fixe et variable
- ✓ Avantages sociaux : tickets restaurant, prime annuelle de fin d'année, participation employeur à la mutuelle, complément indemnitaire annuel
- ✓ Système de badgeuse, temps de travail annualisé (salaire jusqu'au mois d'août 2024, y compris pendant les vacances scolaires)
- ✓ Cours de sports gratuits et tarifs préférentiels dans certaines structures de la ville

* * * *

IMPORTANT : Postes à pourvoir dès que possible

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Monsieur le Maire de préférence par mail : recrutement@mairie-brignais.fr.